

## Séance publique du 12 février 2007

### Délibération n° 2007-3908

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Convention avec l'association Pérégrinalyon - Subvention**

service : Cabinet du président - Direction de l'information et de la communication

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 24 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

#### *Le contexte de l'aménagement des berges du Rhône à Lyon*

La Communauté urbaine a lancé, depuis mars 2002, un grand projet d'aménagement pour les 5 kilomètres de bas-ports de la rive gauche du Rhône. Ce projet s'inscrit dans le cadre des objectifs du Plan bleu avec, d'une part, la volonté de favoriser la réappropriation des espaces limitrophes des fleuves de l'agglomération et, d'autre part, d'améliorer toujours plus la qualité de vie en ville par le développement des espaces verts, des déplacements doux et des usages de loisirs.

Depuis le mois de septembre 2005, le vaste chantier des berges a débuté dans sa partie centrale et s'est développé au mois d'avril 2006 sur la totalité du linéaire, du parc de la Tête d'Or jusqu'à l'amont du pont Pasteur. Cette emprise maximale du chantier va durer environ 8 mois, jusqu'au mois de décembre 2006, période des premières livraisons. Dans ce cadre, l'objectif de la direction de la communication de la Communauté urbaine est, à la fois d'informer sur la mise en œuvre de ce grand projet (information chantier) et d'en faire comprendre les enjeux et les impacts attendus sur la vie des grands lyonnais (changement du cadre de vie et des comportements).

Pour réaliser ces ambitions, la direction de la communication et de l'information de la Communauté urbaine développe une stratégie de communication autour de :

- 3 thématiques : la communication projet, la communication chantier, la communication stationnement,
- 3 objectifs transversaux : faire connaître, donner envie, faire patienter.

Les outils développés par le service espaces publics et la direction de la communication de la Communauté urbaine ont été multiples et ont visé à favoriser une meilleure connaissance du projet et de ses enjeux ainsi que d'engager un processus de concertation réunissant près de 1 500 acteurs qui a mené à la production d'un projet partagé par tous. Les outils mis en œuvre ont ainsi été entre autres : 5 expositions (à la galerie des Terreaux et sur la péniche Varka) qui ont reçu plus de 70 000 visiteurs depuis juin 2003, une vingtaine de réunions publiques et d'ateliers de concertation, une plaquette descriptive, 4 lettres d'information, de multiples campagnes d'affichage sur la Communauté urbaine, des communiqués de presse et la participation aux 3 éditions du quai des Guinguettes organisé par la ville de Lyon.

#### *La présentation de Pérégrinalyon*

L'association Pérégrinalyon, a pour but de valoriser le patrimoine artistique, architectural, urbain et paysager de la ville de Lyon et de mettre en valeur les pratiques sociales des lieux par l'organisation d'animations culturelles pluridisciplinaires.

Depuis sa fondation en 1999, l'association a développé des actions de valorisation du patrimoine urbain de l'ensemble des quartiers de Lyon par le développement d'animations, de conférences et de balades urbaines notamment lors des Journées du patrimoine.

Fin 2005, l'association Pérégrinalyon a proposé à la Communauté urbaine un programme d'animation autour de différentes thématiques liées aux berges du Rhône avec la mise en place d'un cycle de 8 conférences

intitulées les cafés escales rive gauche. Avec la subvention 5 000 € consentie en octobre 2005, l'association a assuré l'organisation des conférences proposées entre octobre 2005 et juillet 2006.

Ces rencontres ont offert un lieu d'échange gratuit à un public croissant de 20 à 40 personnes sur la péniche river boat, café-restaurant installé quai Victor Aугagneur sur les berges.

Pour la deuxième année consécutive, l'association propose de poursuivre le programme des cafés escales rive gauche. Pour 2007, Pérégrinalyon développe un programme de 9 nouveaux cafés escales rive gauche de 2 heures avec une diversité de thématiques liées au fleuve (patrimoine, aménagement, nature).

Chaque mois, à bord de la péniche café river boat les thèmes sont abordés par des intervenants, dont les connaissances ou les intérêts convergent vers un même objectif : offrir à un large public une connaissance du Rhône en lui proposant des éclairages sur son patrimoine et ses usages.

Ce cycle de conférences a pour but de valoriser la reconquête des berges et du fleuve, menée actuellement par la Communauté urbaine. Il contribue à favoriser l'appropriation des aménagements livrés en 2007, et à développer une véritable culture du fleuve et de son environnement, nécessaire au respect et la pérennité du lieu réaménagé.

Avec cette participation, l'association va assurer un certain nombre d'actions :

- l'organisation et l'animation des cafés escales,
- le choix et l'indemnisation des intervenants (urbaniste, historien, écologue..),
- les inscriptions des visiteurs et la gestion des réservations,
- la coordination logistique nécessaire à la mise en œuvre des différentes conférences,
- l'enregistrement sonore et le mixage des conférences,
- la location de la péniche river boat,
- la coordination de la communication autour des cafés escales.

Compte tenu de l'intérêt des activités proposées par l'association Pérégrinalyon, il est proposé que la Communauté urbaine renouvelle son soutien à la structure, en lui allouant une subvention de 8 550 €, englobant la conception et la réalisation de ce programme ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 8 550 € pour l'exercice 2007 à l'association Pérégrinalyon.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer la convention.

**3° - Ces dépenses** seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 023.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,